



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE
CONVERSION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES CHRR
MANANJARY

N° AO-001/PIVOT-INFRA/2025

Janvier 25

1. Objet de l'appel d'offre :

Travaux de conversion en triphasé des installations électriques du CHRR Mananjary, actuellement en MONO pour les bâtiments suivants:

- Bloc opératoire
- Hospitalisation
- Maternité
- Bureau BSD
- Bâtiment Médecine I
- Bâtiment Médecine II

Ces travaux sont en UN (01) LOT Indivisible

Travaux à faire :

Les travaux à faire sont :

1. Conduite du courant électrique TRIPHASÉ venant du local technique proche du Bloc opératoire vers tous les bâtiments;
2. Distribution des phases pour une utilisation optimale du courant en 220v dans chaque bâtiment
3. Installation des disjoncteurs
4. Installation des lampes et prises de courant

2. Maître de l'ouvrage

Le Maître de l'Ouvrage figurant en tête du Dossier d'Appel d'Offres et dont les coordonnées sont précisées dans les DPAO organise la présente procédure de passation de marché en vue de faire exécuter les Travaux définis ci-dessus.

3. Documentation:

Le présent dossier d'appel d'offre inclut les documents suivants :

Première partie : Procédure d'appel d'offre

- Section I - Instructions aux soumissionnaires
- Section II - Données particulières de l'appel d'offres
- Section III - Critères d'évaluation et de qualification
- Section IV - Formulaires de soumission
- Section V - Spécifications techniques et plans

Deuxième partie : Marché

- Acte d'engagement et ses annexes à compléter par le candidat
- Annexe 1 : Plans des ouvrages
- Annexe 2 : Bordereaux de Détails Quantitatifs (BDQ) et sous-détail des prix
- Annexe 3 : Devis descriptifs des ouvrages

PREMIERE PARTIE : Procédures de l'Appel d'offres

Section I. Instructions aux soumissionnaires

1. Étendue du Marché

a) Généralités

Pivot émet le présent Dossier d'appel d'offres en vue de la réalisation des travaux de conversion des installations électriques spécifiés dans l'objet de l'Appel d'offre, Spécifications techniques et plans. Le nom, le numéro d'identification et le nombre de lots faisant l'objet de l'appel d'offres.

b) Confidentialité

Aucune information relative à l'évaluation des offres ne sera divulguée aux autres personnes non concernées par ladite procédure tant que l'attribution du marché n'aura pas été notifiée à tous les soumissionnaires. Toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer PIVOT de manière inappropriée lors de l'évaluation des offres ou lors de la décision d'attribution peut entraîner le rejet de son offre.

c) Sanctions

Sans préjudice des sanctions pénales applicables, tout manquement aux dispositions du Code d'éthique de la part d'un Candidat ou du titulaire du Marché entraînera une exclusion du Candidat de la participation aux marchés que Pivot a organisé et, si le marché lui a été attribué, la résiliation de celui-ci à ses torts et griefs.

2. Fraude et corruption

Un Soumissionnaire peut être une personne physique ou morale, une entité publique ou toute combinaison entre elles, en règle vis-à-vis de la législation actuelle, avec une volonté formelle de conclure un accord.

Les soumissionnaires peuvent être en situation de conflit d'intérêt vis-à-vis d'une ou plusieurs autres parties dans cet appel d'offres si:

- a) Ils ont des partenaires communs en position de les contrôler ou diriger leurs actions ; ou
- b) Ils reçoivent ou ont reçu des subventions directement ou indirectement de l'un d'entre eux ; ou
- c) Ils ont le même représentant légal pour les besoins du présent appel d'offre ; ou
- d) Ils ont les uns avec les autres, directement ou par le biais de tiers, une relation qui leur permet d'avoir accès à des informations ou une influence sur l'offre d'un autre soumissionnaire, ou d'influencer les décisions de Pivot au sujet de ce processus d'appel d'offres; ou
- e) Ils ont fourni des services de conseil pour la préparation des documents, spécifications techniques et plans utilisés dans le cadre du présent appel d'offres;

Tout soumissionnaire faisant face à un conflit d'intérêt doit le rapporter officiellement. Dans le cas contraire, il sera disqualifié.

3. Candidats éligibles

a) Entreprises non admises à concourir

- Les personnes physiques ou morales en état de liquidation judiciaire et les personnes physiques dont la faillite personnelle a été prononcée ;
- Les personnes physiques ou morales admises en règlement judiciaire qui ne peuvent justifier qu'elles ont été habilitées à poursuivre leur activité ;
- Les personnes physiques ou morales qui n'ont pas souscrit à leurs obligations fiscales ou para fiscales à la date limite fixée pour la remise des offres ;
- Les entreprises affiliées aux prestataires de service ayant contribué à préparer tout ou une partie des Dossiers d'Appel d'Offres ou de consultation ;
- Les entreprises et prestataires qui sont inscrits dans la liste noire selon les procédures d'infrastructure de Pivot.

b) Eligibilité

- Les soumissionnaires en règle vis-à-vis de la législation actuelle: NIF, STAT, RCS à jours en tant qu'Entrepreneur ou prestataire de service;
- Le soumissionnaire non déclaré en faillite, non impliqué dans une procédure de faillite ou mise sous séquestre ou en cours de jugement ou poursuites judiciaires relatif à toutes autres natures prévisible ou imprévisible avec une entité ou même la banque ;

4. Modifications apportées au Dossier d'Appel d'Offres

- Pivot peut, à tout moment, avant la date limite de remise des offres, modifier le dossier d'appel d'offres en publant un additif.

Tout additif publié sera considéré comme faisant partie intégrante du dossier d'appel d'offres.

5. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera toutes dépenses relatives à la préparation et à la présentation de son offre, Pivot n'est en aucun cas responsable de ces frais ni tenu de les rembourser, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

6. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le Soumissionnaire et Pivot seront rédigés en français. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le Soumissionnaire dans le cadre de la soumission peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction en français, auquel cas, aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction fera foi.

7. Documents constitutifs de l'offre

L'offre comprendra les documents suivants :

a) La proposition technique (n'incluant aucun prix)

- Le formulaire de soumission de la proposition technique (Formulaire TECH-1) ;
- La méthodologie de réalisation concernant :
 - ✓ Les travaux, incluant les méthodes, personnel et équipements à mettre en œuvre pour chaque étape et chaque corps des travaux) ;

- ✓ L'organisation des chantiers ;
- ✓ La supervision, les réunions et autres outils de suivi et de contrôle qualité sur les différents chantiers ;
- ✓ Le suivi-coordination depuis le siège de l'Entreprise, et les réunions périodiques ;
- Programme/Calendrier prévisionnel de mobilisation (ressources humaines et matériau) ;
- Programme/Calendrier prévisionnel de construction (planning d'exécution) ;
- La liste du personnel clé (Formulaire PER-1), les CV correspondants (Formulaire PER-2) et les diplômes. Attestation de disponibilité pour chaque personnel clé ;
- La liste des matériels affectés au projet (Formulaire MAT), incluant les pièces justificatives. (Cartes grises ou facture, attestation de location pour les matériels à louer) ;
- Les références du candidat pour des marchés de même nature durant les trois dernières années (Formulaire EXP-2.4.1, Formulaire EXP-2.4.2 et Formulaire EXP-2.4.3). A chaque référence citée, il sera fourni le PV de réception définitive et/ou l'attestation de bonne fin ;
- Liste des Marchés et Travaux en cours du candidat

b) Les pièces administratives (à inclure dans la Proposition technique) :

- La fiche de renseignements sur le soumissionnaire ;
- Pouvoir du signataire: Lettre certifiant que le signataire est bien le mandataire habilité à engager son entreprise ;
- Certificat des visites des lieux ;
- Copie conforme des cartes NIF, Stat, RCS valides et à jour ;

c) La proposition financière (sous enveloppe séparée et scellée) :

- Le formulaire de soumission de la proposition financière ;
- Bordereau des prix unitaires ;
- Formulaires de Bordereau des prix et Détail quantitatif et estimatif (voir annexe BDQE) ;
- Sous-détail des prix avec calcul de la coefficient K1 et de déboursé sec.

8. Formulaire d'Offre

Le Soumissionnaire soumettra son offre technique et financière en remplissant le formulaire d'offre, formulaires de soumission de l'offre technique et financière, sans apporter de modification à sa présentation, et aucun autre format ne sera accepté. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.

9. Validité des offres

L'entreprise doit strictement veiller à ce qu'il y ait une cohérence entre le sous-détail de prix et les ITEMS demandé dans le BDQE. Aucune révision de prix ne sera envisageable après signature de contrat entre les deux parties. Dans le cas de retard de livraison au vice de l'entreprise, aucune réclamation de révision de prix n'est envisageable. **La validité de l'offre est de 90 jours** après la date limite de remise des offres fixée par Pivot.

10. Prix de l'offre et rabais

Le marché est à prix unitaire.

Pivot se réserve le droit de demander un rabais de quelques ITEMS suivant la logique du Sous détail de prix durant la période de négociation avec la ou les entreprises sélectionnées. Les prix et rabais indiqués par le Soumissionnaire dans le formulaire d'offre financière, le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif et estimatif seront conformes aux stipulations.

Les prix unitaires convenus après la négociation et après la signature du contrat seront fermes et non révisables.

Le prix à indiquer sur le formulaire de soumission d'offre financière après révision sera le prix total de l'offre, hors tout rabais éventuel.

11. Monnaies de l'offre et de paiement

Les offres financières seront libellées en Ariary Malagasy. Les paiements au titre du marché seront effectués de la même manière.

12. Documents attestant des qualifications du soumissionnaire

Pour justifier qu'il possède les qualifications requises pour exécuter le marché en conformité avec ce qui est demandé, critères d'évaluation et de qualification, le Soumissionnaire fournira les pièces justificatives demandées à la Section IV, Formulaires de soumission.

13. Garantie de soumission, de bonne exécution et retenue de garantie

Pour éviter un désistement dans la phase de signature de contrat pour une quelconque raison, Pivot pense qu'il est nécessaire que les soumissionnaires montrent un degré de motivation élevé pour son projet.

a) Garantie de soumission :

La garantie de soumission en CHÈQUE DE BANQUE au nom de l'ONG PIVOT d'un montant **d'Un millions d'ariary (1.000.000,00 Ar)** doit être soumise avec chaque candidature et sera rendu immédiatement aux soumissionnaires non retenues après ouverture des offres.

Dans le cas où le prestataire ne fournit pas de garantie sous forme de chèque de banque, son offre sera naturellement rejetée.

b) Garantie de bonne exécution :

Pour le soumissionnaire adjudicataire du marché, la garantie de soumission se transformera en Garantie de bonne exécution jusqu'au parfait achèvement des travaux, c'est-à-dire jusqu'à la réception définitive.

c) Retenue de garantie

A chaque facture présentée par le prestataire, un retenu de garantie sera déduit de cette facture et s'ajoute à la garantie de bonne exécution pour avoir un pourcentage total (Garantie de bonne exécution + retenue de garantie) de **05%** par rapport au montant final du marché. Le montant correspondant à cette retenue sera libéré après la réception définitive, c'est-à-dire après 01 an de la réception provisoire.

14. Clarifications concernant les Offres

Pour faciliter l'examen, l'évaluation, la comparaison des offres et la vérification des qualifications des soumissionnaires, Pivot a toute latitude pour demander à un soumissionnaire des clarifications sur son offre, en lui accordant un délai de réponse raisonnable. Aucune clarification apportée par un soumissionnaire autrement qu'en réponse à une demande de PIVOT ne sera prise en compte. La demande de clarification de PIVOT, comme la réponse apportée, seront formulées par écrit. Aucune modification de prix, ni changement du contenu de l'offre ne seront demandés, offerts ou autorisés, si ce n'est pour confirmer la correction des erreurs arithmétiques découvertes par PIVOT lors de l'évaluation des offres financières.

Si le Soumissionnaire ne répond pas à une demande de clarification concernant son offre avant le délai fixé par PIVOT dans sa demande, son offre pourra être rejetée.

15. Attribution du Marché

a) Critères d'attribution

PIVOT attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant obtenu la note finale (technique + financière) la plus élevée après vérification approfondie de son offre financière. Après vérification, un nouvel ordre de classement sera possible et ce changement sera communiqué à tous les participants.

b) Offre anormale

Le comité peut décider le rejet d'une offre au regard de son caractère anormalement bas ou anormalement haut après avoir demandé toutes explications pertinentes au Candidat qui a remis l'offre concernée.

Les soumissionnaires sont incités à soumettre une proposition d'offre raisonnable, pourtant Pivot se réserve le droit de négocier un rapprochement de l'offre *le mieux disant* à son enveloppe financière avant l'attribution finale du marché.

Le Dossier d'appel d'offre ainsi que l'offre du soumissionnaire retenu feront partie intégrante du contrat.

c) Notification et contrat

Après analyse approfondie des offres financières, une lettre de notification avec photocopie de l'acte d'engagement signé par le maître de l'ouvrage y compris ses annexes sera envoyée par mail au soumissionnaire retenu, ce dernier sera invité avec une date certaine pour signer le contrat au bureau de l'ONG Pivot à Ranomafana.

Le contrat du marché est traité sur la base de prix unitaire figurant dans le bordereau des prix annexe de l'Acte d'Engagement du soumissionnaire.

Section II. Données Particulières de l'appel d'offre

1. Introduction

Numéro de l'avis d'appel d'offres : N° AO-001/PIVOT-INFRA/2025 ;

Nom du projet : CONVERSION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES CHRR MANANJARY

Intitulé du projet : Travaux de conversion en triphasé des installations électriques du CHRR Mananjary, actuellement en MONO pour les bâtiments suivants:

- Bloc opérateur
- Hospitalisation
- Maternité
- Bureau BSD
- Bâtiment Médecine I
- Bâtiment Médecine II

2. Éclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres

Tout communication, demande d'information, de renseignement ou éclaircissement quelconque doit être adressées à l'adresse ci-dessous en mentionnant dans l'objet le motif du mail :

E-mail : dao@pivotworks.org

Délai pour l'envoi des demandes par les Candidats :

DIX (10) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres

Délai pour la réponse de Pivot :

CINQ (05) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres

Le Soumissionnaire doit examiner l'ensemble des instructions, formulaires, conditions et spécifications figurant dans le Dossier d'appel d'offres. Il lui appartient de fournir tous renseignements et documents demandés dans le Dossier d'appel d'offres. Toute carence à cet égard peut entraîner le rejet de son offre.

3. Visite des lieux

Une visite des lieux **obligatoires** seront organisées avec l'équipe de Pivot le **20 janvier 2025 à 10 heures 00** ; Les dépenses liées à cette visite sont à la seule charge du Soumissionnaire.

Une fiche de présence sera immédiatement dressée et arrêtée à la fin de la visite par le Responsable de la visite. A l'issue de cette visite, le certificat de visite des lieux sera délivré gratuitement aux participants sur place par le Maître de l'Ouvrage ou son représentant.

4. Préparation des offres

Le Soumissionnaire devra joindre à son offre les documents demandés (proposition technique et proposition financière)

Le prix de l'offre et les paiements au titre du Marché seront libellés en Ariary Malagasy
Le Soumissionnaire doit mentionner les prix unitaires des Bordereaux des prix entièrement en Ariary et dénommée en "monnaie nationale".

Mettre l'offre composée de l'offre technique et de l'offre financière dans une enveloppe fermée et scellée avec la mention « SOUMISSION POUR LES TRAVAUX DE CONVERSION DES INSTALLATION ÉLECTRIQUE CHRR MANANJARY ».

L'offre dans sa couverture doit porter le nom et l'adresse du Soumissionnaire.

L'enveloppe scellée contenant l'offre doit indiquer :

- Le numéro de référence : N° AO-001/PIVOT-INFRA/2025 ;
- L'intitulé des prestations : « SOUMISSION POUR LES TRAVAUX DE CONVERSION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUE CHRR MANANJARY ».
- Le nom et l'adresse du soumissionnaire (adresse e-mail) ;
- « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure d'ouverture des plis ».

5. Remise des offres :

- ✓ Les offres doivent être remises à l'une des adresses suivantes :
 - PIVOT MANANJARY: Anosinakoho Ex bureau ACCESS Mananjary
 - PIVOT RANOMAFANA : Antsaha JIRAMA, District d'Ifanadiana 312, Madagascar
 - PIVOT ANTANANARIVO: Lot II Y 6 C Ambaranjana Antanimora en face SO HOT Pizza Burger, Antananarivo 101, Madagascar
- ✓ Les dossiers sont à soumettre sous plis fermés, en version physique et électronique (CD ou Flash disque).
- ✓ Un accusé de réception sera remis au moment du dépôt de l'offre.
- ✓ **Les offres doivent être déposées à l'une des adresses indiquées ci-dessus au plus tard le 30 janvier 2025 à 16h30 précise.**
- ✓ Toutes les offres reçues après la date et heure indiquées ou envoyées à toute autre adresse que celles indiquées, seront traité en tant que offres hors délai, seront non recevable ou autrement rejetées ;
- ✓ Le Soumissionnaire assumera la responsabilité de la perte ou de l'ouverture prématurée des soumissions résultant de leur non-fermeture ou de l'absence desdites mentions par sa faute ;
- ✓ Les offres envoyées par courriers électroniques ne sont pas recevables ;
- ✓ Veuillez noter que les offres non conformes ne seront pas prises en considération.

6. Ouverture des plis :

Les plis seront ouverts le **04 février 2025 vers 09 h 00 mn** après la réception des offres venant d'autres localités au siège de l'ONG PIVOT RANOMAFANA.

Tous soumissionnaires désirant assister à la séance de dépouillement devront envoyer une demande à l'adresse mail dao@pivotworks.org avant la date limite de remise des offres afin que l'équipe puisse préparer un lieu adéquat à cette séance.

Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer à Ranomafana mais souhaitent quand même participer peuvent le faire via vidéo-conférence. (L'invitation vous sera envoyée au moment propice).

Pivot procédera à l'ouverture des offres à son Siège à Ranomafana à la date et heures ci-dessus avec les membres du comité d'appel d'offre, en présence du soumissionnaire ou de son représentant avec lettre mandatée.

7. Ordre d'ouverture des enveloppes

Toutes les enveloppes seront ouvertes l'une après l'autre suivant l'ordre du dépôt des offres, le nom du Candidat annoncé à haute voix, ainsi que la mention éventuelle d'une modification, le prix de l'offre, y compris tout rabais et toutes variantes éventuelles, l'existence ou l'absence d'une garantie de soumission et tout autre détail que le comité d'appel d'offre peut juger utile de mentionner. Seuls les rabais et variantes de l'offre annoncés à haute voix lors de l'ouverture des plis seront soumis à évaluation. Aucune offre ne sera écartée à l'ouverture des plis, exceptées les offres hors délai.

8. Procès-verbal d'ouverture des plis

Le comité établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis, qui comportera au minimum : le nom du Candidat et s'il y a retrait, remplacement de l'offre ou modification, le prix de l'offre, par lot le cas échéant, y compris tous rabais et variante proposés, et l'existence ou l'absence d'une garantie de soumission si elle est exigée.

Une fiche de présence sera établie et signée par tous les participants à l'ouverture des plis.

Le procès-verbal sera publié par le comité par voie d'affichage et un exemplaire du procès-verbal sera distribué à tous les Candidats ayant soumis une offre dans les délais. Ce procès-verbal sera accessible en ligne quand la soumission par voie électronique est permise.

Section III. Critères d'évaluation et de Qualification

Cette section contient tous les facteurs que PIVOT utilisera pour évaluer une proposition et déterminer si un Soumissionnaire répond aux exigences de qualifications requises. PIVOT n'utilisera d'autres critères que ceux indiqués.

Le Soumissionnaire doit fournir tous les renseignements demandés en utilisant les formulaires de la Section IV, Formulaires de soumission mais avec pièces justificatives lisibles et vérifiables.

1. Contrôle de la conformité des offres

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, le comité d'appel d'offres établit la conformité des offres.

Dans tous les cas où l'un des documents suivants manquent, l'offre sera rejetée :

- L'Acte d'Engagement dûment signé par le Candidat (ou les Candidats groupés) ou leurs représentants habilités comportant la mention du prix ou le bordereau de prix et le détail quantitatif et estimatif dûment complété et signé;
- La garantie de soumission, si elle est requise.

Le comité vérifie que l'offre est conforme pour l'essentiel à toutes les stipulations, spécifications et conditions impératives du Dossier d'Appel d'Offres. Une offre conforme pour

l'essentiel ne doit comporter ni réserve, ni divergence ou omission substantielle. Les divergences ou omissions substantielles sont celles:

- Qui diminuent de manière substantielle la qualité ou les performances de l'ouvrage, objet des Travaux, telles que spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres; ou
- Qui limitent, d'une manière substantielle et non conforme au Dossier d'Appel d'Offres, les droits du Maître de l'Ouvrage ou les obligations du Candidat au titre du Marché ; ou
- Dont l'acceptation serait préjudiciable aux autres Candidats ayant présenté des offres conformes pour l'essentiel.

Si le comité établit que l'offre n'est pas conforme pour l'essentiel aux termes et conditions de l'appel d'offres, elle écartera l'offre en question. L'offre sera donc rejetée.

2. Evaluation de la méthodologie

Variante de délai d'exécution : L'entreprise peut proposer des délais d'exécution suivants ses moyens et capacités mais le délai d'exécution ne devrait pas dépasser 45 jours calendaires.

3. Correction des erreurs arithmétiques

Aucun autre critère ou méthode d'évaluation ne sera permise. Durant l'analyse des offres, Pivot vérifiera et rectifiera toutes erreurs arithmétiques trouvées dans toutes les offres comme indiqué. Après vérification et éventuelles corrections, un nouveau classement pourrait en ressortir.

Si le Soumissionnaire n'accepte pas les corrections apportées, son offre sera écartée.

PIVOT examinera les offres pour s'assurer qu'elles soient complètes, qu'elles ne comportent aucune erreur de calcul, que les documents ont été dûment signés et que ces Offres répondent globalement aux conditions stipulées.

A condition que la proposition soit实质上 conforme, PIVOT corrigera les erreurs de calcul de la manière suivante :

- a) S'il y a contradiction entre le total des montants indiqués dans la colonne du sous détail de prix et le montant indiqué pour le Prix Unitaire, le premier fera foi et le second sera corrigé en conséquence ;
- b) S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé, à moins que, de l'avis de PIVOT, la virgule des décimales du prix unitaire soit manifestement mal placée, auquel cas le prix total indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigé ;
- c) Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé ;
- d) S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi, à moins que ce montant soit lié à une erreur arithmétique, dans ce cas le montant en chiffres prévaudra sous réserve des alinéas (a) et (b) ci-dessus.

4. Qualification

Mise à jour des renseignements (Si une pré qualification a été effectuée préalablement)

Le soumissionnaire doit continuer à satisfaire aux critères utilisés lors de la pré qualification.

a) Expériences en matière de travaux de construction

Le soumissionnaire doit fournir des références des TRAVAUX SIMILAIRES en tant qu'entrepreneur principal ou prestataire pour 03 contrats semblables au présent marché (avec le contact valide du client et les autres détails requis, PV de réception ou attestation de bonne fin). Une visite de ces travaux pourra être organisée après notification de rétention de l'offre du soumissionnaire avant la signature de contrat.

b) Moyen Personnel

Le soumissionnaire doit être impérativement un(e) Technicien(ne) de Génie Civil, Génie rural ou autres domaines pertinents liés au présent marché, doit avoir une expérience suffisante, et doit avoir la bonne maîtrise de gestion de chantier (RH et approvisionnement).

Le Soumissionnaire doit présenter qu'il dispose du personnel pour les positions clés suivantes:

#	Position	Etude et diplôme	Expérience globale	Expérience travaux similaires
1	Chef de chantier	Bac Technique en BTP	5 ans	2 ans
2	Chef d'équipe	Bon Niveau en Électricité TRIPHASÉ	5 ans	2 ans
3	Electricien	Ouvrier professionnel	10 ans	5 ans

Le Soumissionnaire doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience avec les pièces justificatives, CV dûment signé par l'employé, attestations de travail et diplômes certifiés conformes à l'original, attestation de disponibilité de l'employé, en utilisant les formulaires PER 1 et PER 2 de la Section IV, Formulaires de soumission.

N.B :

- Dans le cas où les personnelles clés proposées dans la proposition technique ne sont pas visibles sur le chantier le jour d'installation de chantier, l'entrepreneur doit suivre le processus de remplacement de personnels et les personnels ne pourront travailler que si Pivot les autorise.
- Les soumissionnaires doivent prouver la disposition des moyens personnels répondant à la complexité des travaux.

c) Moyens Matériels (en propre, en leasing ou en location)

Le Soumissionnaire doit établir une liste qui détaille les moyens matériels nécessaires pour mener à bien les travaux, qu'il doit avoir à sa disposition, en propre ou en location durant l'exécution du marché au moins les matériels suivants.

Nombre minimu	Matériels et outillages*	Caractéristique spécifique	Propriété	état de fonctionnement
---------------	--------------------------	----------------------------	-----------	------------------------

m				
02	Escabots	Pouvant atteindre un niveau de plafond	Propre ou location	En bon état
1	Pince multimètre	Supérieure à 400v	Propre ou location	En bon état
1	Pince à dénuder	0,2mm ² à 10mm ² multibrin	Propre ou location	En bon état
2	Pince à dénuder	1,5mm ² à 4mm ²	Propre	En bon état
1	Lot de tournevis électrique isolés	De bonne marque	Propre	En bon état
	Etc.....			

*Ces matériels et outillages feront l'objet de réception durant l'installation de chantier

d) **Évaluation technique et financière des Propositions**

L'évaluation des offres combine la notation de l'offre technique à (60%) et la note de l'offre financière à (40%). Le marché sera attribué à l'offre qui obtiendra la note globale la plus élevée.

La sélection finale de la proposition **le mieux disant** sera basée sur le score global obtenu combinant les notes techniques et financières.

Tableau des critères d'évaluation techniques (60%)

N°	Critères techniques	Point maximum
1	Méthodologie, planning	35
1.1	Méthodologie	20
A	<ul style="list-style-type: none"> • Complète (10 points) <ul style="list-style-type: none"> ◦ Description des travaux, ◦ Méthodes d'approche, ◦ Organisation et sécurité/hygiène des chantiers, ◦ Modalités de suivi et contrôle de qualité et de ◦ Propreté des chantiers, ◦ Organigramme du soumissionnaire pour assurer l'exécution du marché, coordination interne et contrôle avec PIVOT) • Pertinence (05 points) 	20

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Proposition logique par rapport aux contextes géographique et technique des travaux ● Conforme (05 points) ○ Suivant les exigences de Pivot 	
B	Moins complète / pertinente / conforme	10
C	Incomplète et/ou non pertinentes et/ou non conforme aux exigences de Pivot.	0
1.2	Plannings et Chronogramme détaillé de l'exécution du marché par semaine	15
A	<ul style="list-style-type: none"> ● Planning hebdomadaire de mobilisation du personnel 	05
B	<ul style="list-style-type: none"> ● planning hebdomadaire d'approvisionnement en matériaux/matériels : conformes aux exigences de Pivot, respectant le délai contractuel, pertinents par rapport à la méthodologie proposée, et cohérents entre eux 	05
C	<ul style="list-style-type: none"> ● Planning de déploiement des matériels proposés 	05
2	Qualification, expérience et matériel: tous les renseignements présents dans l'offre concernant les personnels et matériels doivent être vérifiés immédiatement par la présence des attestations, diplômes, factures et cartes grises et surtout à vérifier lors du déclenchement de travaux	65
2.1	Qualification: références en tant qu'entrepreneur/prestataire principal durant les 05 dernières années (avec le contact valide du client et les autres détails requis, PV de réception ou attestation de bonne fin) les références seront consultées durant l'analyse des offres.	20
A	Au moins 5 références similaires au présent marché	20
B	03 références similaires au présent marché	10
C	1 référence similaire au présent marché	05
D	Aucune référence	0
2.2	Personnel : liste nominative complète du personnel d'encadrement et du personnel technique ; CV complets, actualisés et pertinents avec au moins 5 travaux similaires ; diplômes pertinents et non falsifiés ; lettre de disponibilité signée	25

A	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Directeur de l'Entreprise/Prestataire:</u> Note maximale 10 points <ul style="list-style-type: none"> ◦ Technicien BTP confirmé : 10 points ◦ Non technicien BTP : 0 point • <u>Chef de chantier:</u> Note maximale 05 points <ul style="list-style-type: none"> ◦ Bachelier technique en BTP avec 05 ans d'expérience en tant que chef de chantier (04 points) ◦ Technicien Supérieur en BTP 02 ans d'expérience en tant que chef de chantier (04 points) • <u>Chefs d'équipe:</u> Note maximale 10 points <ul style="list-style-type: none"> ◦ Ayant un diplôme d'études techniques secondaires (BT, BAE, BEP), 03 ans d'expérience confirmée en tant que chef d'équipe électricité même en dehors de l'entreprise soumissionnaire (10 points) ◦ Sans diplôme mais solide expérience confirmé dans le domaine d'installation électrique TRIPHASE (07 points) ◦ Diplômé d'études techniques secondaires (BT, BAE, BEP), sans expérience (05 points) ◦ Ancienneté de 03 ans dans l'entreprise en tant que chef d'équipe sans expérience en électricité (03 points) 	25
2.3	Matériels (qui feront l'objet de visite durant le processus de négociation): liste détaillant le nombre, de caractéristiques spécifiques, propriété, état de fonctionnement (ex: matériel roulant : camions pour transport matériel, et véhicules pour déplacement des personnes avec les cartes grises et caractéristiques techniques)	20
A	<ul style="list-style-type: none"> • Escabot (02): <ul style="list-style-type: none"> ◦ En propre (05 points) ◦ En location (02 points) • Pince multimètre supérieur à 400V (01): <ul style="list-style-type: none"> ◦ En propre (05 points) ◦ En location (02 points) • Pince à dénuder 0,1mm² à 10mm² (01): <ul style="list-style-type: none"> ◦ En propre (05 points) ◦ En location (02 points) • Pince à dénuder 1,5mm² à 4mm² (02): <ul style="list-style-type: none"> ◦ En propre (05 points) ◦ En location (01 point) 	20
Total		100/100

Évaluation financière (40%)

Critère	Echelle de notation
Offre financière	100
Total Maximum	100/100

Calcul de la Note Financière:

La Proposition Financière la plus basse (PF.b) obtiendra le score financier maximum (Sf) de 100 points. Les scores financiers (Sf.X) des autres Propositions Financières (Pf.X) seront calculés de la manière suivante :

(Sf.X) = 100 multiplié par (PF.b) et divisé par la proposition financière (Pf.X)

Calcul de la Note Finale:

Note finale du soumissionnaire = (Note technique x 0,60) + (note financière x 0,40)

Ranomafana, le 18/12/2024

La Directrice Nationale Par Intérim


Benedict
PARAFINJATO Benedicte